



POUR NOUS CONTACTER

Référence : **CL13887470**
Client : **GEVREY JEAN-PIERRE**
Bien : **IVECO DAILY 35S FG 2.3HPI136 BASE**
@ : **GEVREY.JP19@GMAIL.COM**

Service Clients
COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION
D'EQUIPEMENTS
69 AVENUE DE FLANDRE
59846 MARCQ EN BAROEUL

MR GEVREY JEAN-PIERRE

VIGIER
19120 BILHAC
FRANCE

MARCQ EN BAROEUL, le 05/10/2025

Objet : Votre facture de loyer

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre facture de loyer du 05/10/2025.

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Votre conseiller clientèle

Date de facturation : 05/10/2025
Date d'échéance : 05/10/2025
Mode de règlement : Prélèvement

Pour rappel, ci-dessous les informations caractérisant vos prélèvements SEPA :
Nom du créancier : COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION D'EQUIPEMENTS
Identifiant Créancier SEPA : FR40ZZZ005401
Référence unique de mandat : TEL001754323



POUR NOUS CONTACTER

Référence : **CL13887470**
Client : **GEVREY JEAN-PIERRE**
Bien : **IVECO DAILY 35S FG 2.3HPI136 BASE**
@ : **GEVREY.JP19@GMAIL.COM**

Service Clients
COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION
D'EQUIPEMENTS
69 AVENUE DE FLANDRE
59846 MARCQ EN BAROEUL

MR GEVREY JEAN-PIERRE

VIGIER
19120 BILHAC
FRANCE

Caractéristique du bien objet du financement :

Bien : IVECO DAILY 35S FG 2.3HPI136 BASE
Immatriculation : FX-649-DR

FACTURE N° C253518947

Date de facturation : 05/10/2025

Date d'échéance : 05/10/2025

Rubrique	Montant HT EUR	Taux Taxe	Montant taxe EUR	Montant TTC EUR
Loyer payable terme à échoir pour la période du 05/10/2025 au 04/11/2025	521,49	20,00	104,30	625,79
Assistance	1,33	0,00	0,00	1,33
Garantie Longue Durée	33,67	0,00	0,00	33,67
Perte pecuniaire	28,78	0,00	0,00	28,78
Total	585,27		104,30	689,57

N° TVA Intracommunautaire : COMPAGNIE GENERALE DE
LOCATION D'EQUIPEMENTS : FR84303236186

Récapitulatif par taux de TVA		
Taux Taxe	Montant HT EUR	Montant taxe EUR
0,00	63,78	0,00
20,00	521,49	104,30

Exonéré sur la base de l'article 261 C-2° du CGI

Mode de règlement : Prélèvement

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

Tout retard dans le paiement des loyers entraîne de plein droit et sans mise en demeure, la perception d'intérêts de retard calculés au taux légal augmenté de 5 points et majorés de la TVA, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros si le bien financé est à usage professionnel. Tout mois commencé est dû en entier.

Facture payable terme à échoir.

CGI FINANCE est une marque de Société Générale, mise à disposition de CGL. CGL : Compagnie Générale de Location d'Equipements

- Membre de l'Assujetti Unique "CGI Finance" N° de TVA Intracommunautaire FR 94 921 389 706 -

69, avenue de Flandre 59708 Marcq-en-Baroeul Cédex

SA au capital de 58 606 156 EUR - SIREN 303236186 - RCS Lille Métropole - N° TVA Intracommunautaire FR 84303236186.